

Déjeuner du 4 août 2014 : **Roms, différence culturelle et intégration**

10 à 12 millions de gitans, tziganes, manouches, raboins, yéniches, Gens du voyage vivants sur les territoires européens, constituent le peuple Rom. Ce nom de Rom signifie en romani homme ou être humain. Il a été adopté depuis le premier congrès mondial de l'Union Romani Internationale en 1971 à Londres. L'URI (L'Union Romani Internationale) est représenté à l'ONU en tant que voix consultative.

Alors que la majorité de la population Rom est sédentarisée depuis des décennies, certaines familles sont venues depuis la Roumanie, la Hongrie, la Bulgarie, le Kosovo, migrées vers la France, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, etc. Ces familles ont fui leur pays pour échapper à la violence et la répression en plus des discriminations, de certains pays cités ; meurtre, maison incendiée, déplacement de familles, hommes, femmes et enfants de leur habitation sous la contrainte et la menace, qui se retrouvent parquées dans des lieux de vie (ou de non-vie) aux conditions sanitaires et sociales infâmes. Parfois c'est par eugénisme que ces exactions sont commises.

I. Différence culturelle

30 juillet 2014 : « Une scène montre le moment où un Ashaninka remet un régime de bananes à deux Indiens du peuple du Rio Xinane qui appartient au groupe linguistique «pano»... ». Source : Département des Affaires indigènes du Brésil (Funai). [Voir > ICI](#)

La culture est ce que les hommes ont inventé, partout dans le monde et depuis la nuit des temps, pour maîtriser leur destin. En ce sens, toutes les cultures, enracinées dans un lieu et dans une époque, se valent, au moins en première approche, et une hiérarchisation paraîtrait bien aléatoire. Chacun privilégie, légitimement, ce qui lui vient de ses ancêtres à lui, mais au risque, parfois, d'un certain enfermement. En conséquence la culture reste toujours à inventer.

Avec la mondialisation et la ségrégation Nord Sud les rencontres de culture existent et sont le fruit soit d'un partage soit d'une immigration imposée par la le malheur et la pauvreté.

Choc culturel, brutal, ou croisement culturel qui prend du temps, la différence culturelle pose autant de questions qu'il y aurait de cultures à partager.

La rencontre des cultures pose la question des valeurs qui dans chaque culture portent leur part d'universalité.

Elle survient, aussi bien au sein du débat social que dans les divers travaux de sciences humaines et sociales, dès lors que l'on s'intéresse à ce qui se donne comme une donnée de fait dans les sociétés démocratiques contemporaines : le pluralisme culturel.

Si le pluralisme culturel fait référence, à la diversification, généralement due aux vagues d'immigration des années 1970, des confessions individuelles et, sur cette base, des comportements alimentaires, vestimentaires, ... mais aussi à la plus grande diversité ethnique des citoyens d'une même nationalité, il est largement plus controversé, de faire référence à la notion de *différence*. Il y a une dimension paradoxale à opposer brutalement pluralisme et différence.

La différence (culturelle) est, dans le cas des Roms et d'autres immigrés, exprimée comme un écart.

§ Pluralisme culturel = acceptation : Appliqué à la culture, le pluralisme veut conjuguer deux éléments: reconnaître l'Autre dans son altérité et donc composer avec les différences. Puisque toute culture se construit dans des interactions complexes et continues qui produisent constamment de la différence, le pluralisme exprime le choix délibéré de reconnaître les différences non pour chercher à les réduire, mais pour traiter les interactions sur le mode politique. Le pluralisme implique l'acceptation de l'autre, des autres, de la diversité. Situation incompatible avec la résurgence des nationalismes et l'individualisme dans lequel nous ont plongé les outils numériques.

§ Confessions individuelles = tolérance : La notion de tolérance reste néanmoins très floue. Elle consiste à s'accommoder au mieux d'une réalité malcommode : la pluralité des manières d'envisager le monde et la vie. Elle est un pis-aller fragile et incertain. La laïcité, elle, tend à penser la pluralité comme un enrichissement mutuel et se veut principe d'organisation... Il me semble que la tolérance est une valeur, la laïcité un outil pour la mettre en œuvre dans la société...

II. Difficultés d'intégration

Généralement sans grands moyens financiers et exclus du marché de l'emploi salarié du fait de leur situation administrative, les migrants Roms recourent souvent à des pratiques informelles pour vivre : construction d'abris de fortune sur des terrains vagues ou squats d'immeubles abandonnés ; activités de rues telles que la mendicité ; collecte et revente de ferraille et de vêtements usagers ; travail au noir ; etc.

À cause de ces pratiques, les migrants Roms ou, pour être plus précis, ceux qui, parmi les migrants Roms, sont en situation précaire, ont très vite attiré l'attention des opinions publiques locales et des autorités. Les réactions sont violentes : Le président Sarkozy, durant l'été 2010, assimile les Roms à des délinquants qu'il conviendrait de chasser du territoire ou de mettre hors d'état de nuire. C'est probablement vrai pour certains individus, mais pourquoi généraliser ?

A l'opposé, les acteurs associatifs présentent les mêmes personnes comme des victimes du système, que les pouvoirs publics devraient par conséquent prendre en charge pour qu'elles puissent s'insérer dans la société.

Dans un cadre administratif contraignant : ces dernières années, l'Administration a de fait décidé de renforcer l'arsenal juridique et réglementaire pour limiter les droits au séjour et à la libre circulation. Ce qui complique une insertion « normale ».

Certaines associations de soutien aux migrants pensent que l'insertion est d'abord une affaire de personnes et de relations. La nature ou le type de dispositifs mis en place par les institutions serait-il secondaire dans le processus d'insertion des migrants ? Bien sûr, l'affirmation est rapide, mais la clef de la réussite d'une action d'insertion paraît effectivement résider dans la qualité des relations humaines.

§ Les principes démocratiques devraient évoluer en fonction des transformations des sociétés contemporaines. Le Monde aujourd'hui n'est plus le même que celui qui a écrit les règles républicaines de la France et les règles internationales (Le droit d'asile découle des engagements internationaux de la France, Convention de Genève, sur les réfugiés du 28 juillet 1951 et du droit communautaire). Il faut que ces règles soient adaptées aux nouvelles contraintes humanitaires, climatiques, économiques, ... Si les flux migratoires étaient économiques après la seconde guerre mondiale, ils sont aujourd'hui humanitaires, sociaux et culturels.

§ Le rôle du « politique ». Le « politique » dit faire ce qu'il peut : « Nous ne pouvons pas accueillir toute la misère du monde ». Certes. Mais à minima une politique cohérente européenne permettrait d'appréhender la situation des Roms et des territoires : Italie, Malte, Calais, Ceuta et Melilla, ... Où l'afflux de migrants a considérablement augmenté ; migrants traités comme des pestiférés.

§ Le rôle de l'éducation. L'intégration passe nécessairement par l'éducation sous toutes ses formes : langue parlée, us et coutumes, civisme, ...